



# Procès-verbal N° 9-2024 Réunion du Comité Social et Économique du 21 novembre 2024 en distanciel

#### Président de séance :

• M. Styve JOLY

#### Secrétaire de séance :

• M<sup>me</sup> Natacha KOLMUS (CFDT)

#### Membres titulaires présents :

•	M. Marc ANSIDEI	(CFTC)
•	M. Dany GOULOIS	(CFDT)
•	M. Pascal ROHART	(CFDT)
•	M. Nicolas KRYSZEWSKI	(CFDT)
•	M <sup>me</sup> Vanessa KUREK	(CFDT)
•	M. Madhi SAHRAOUI	(CFDT)

#### Titulaires absents:

• M. Ludovic KOWALCZYK (CFDT)

La séance est ouverte à 9h30, par M. JOLY Styve, Président.

## Ordre du jour de la réunion :

- 1. Approbation du PV de réunion de CSE du 29 octobre 2024
- 2. Semaine du Handicap
- 3. Information relative à la fermeture de l'établissement de Trignac entre le Jeudi 26 décembre 2024 et le Mardi 31 décembre 2024.

## 1. Approbation du PV de la réunion de CSE du 29 octobre 2024

Les élus sont appelés à exprimer la position du Comité Social et Economique sur le PV de la réunion CSE du 29 octobre 2024.

Un vote est réalisé:

o Avis favorable : 7 voix

Le PV de la réunion CSE du 29 octobre 2024 est approuvé.





# 2. Semaine du Handicap

Styve JOLY présente les actions engagées dans le cadre de la semaine du handicap afin de sensibiliser chacun.

Au niveau communication, cette année, MASER Engineering a souhaité surfer sur la vague des Jeux paralympiques en créant une affiche qui présente un parallèle entre le monde du travail et les exploits sportifs.



Cette communication va pouvoir être utilisée toute l'année et sera notamment remise lors de l'embauche des nouveaux collaborateurs.

En plus de cette communication, ont été diffusés un quiz, afin que chacun puisse tester ses connaissances sur le handicap, et une vidéo humoristique de sensibilisation.

L'objectif des actions engagées est de faire en sorte que le handicap ne soit pas un sujet tabou et que toutes les personnes concernées n'hésitent pas à se faire connaître afin qu'elles puissent être accompagnées.

Il est important de rappeler que tous les formes d'handicaps ne sont pas forcément visibles.

# 3. <u>Information relative à la fermeture de l'établissement de Trignac entre le Jeudi 26 décembre</u> 2024 et le Mardi 31 décembre 2024

Styve JOLY informe les membres du CSE que l'établissement de Trignac sera fermé entre le jeudi 26 décembre et le mardi 31 décembre 2024. Les Salariés poseront soit des congés payés, soit des REHS, soit des RTT.

La séance est levée

La Secrétaire du C.S.E. Natacha KOLMUS Le Président du C.S.E. Styve JOLY

- Whomen